

RECENSEMENT DES AINÉS DE MARIGNY ST MARCEL



Madame, Monsieur,

Afin de cibler les actions sociales, comme chaque année, la commune de Marigny St Marcel fait le recensement de ces administrés :

- de plus de 65 ans,
- les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail ;
- les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés (AAH), de la prestation de compensation, de la carte mobilité inclusion, d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé ou d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la Sécurité sociale ou du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.

Nous vous serions reconnaissant de bien vouloir compléter le coupon ci-dessous et de nous le déposer soit en mairie, soit dans la boîte aux lettres de la mairie ou par mail

avant le 01 octobre 2026. Nous vous remercions par avance.

Bien cordialement,

Le Maire, Jean-Pierre FAVRE



Nom et Prénom : _____

Date de naissance : _____

Nom et Prénom du conjoint : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____



Mairie 04 50 01 17 12



mairie@marignystmarcel.fr

www.marignysaintmarcel.fr



Via Facebook

« Commune de
Marigny-Saint-Marcel »